

Québec, le 8 mars 2017

Objet : Demande d'accès n° 2017-02-88 – Lettre réponse

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 22 février dernier concernant des rapports d'incidents et des plaintes des entreprises FF Soucy, Premier Tech et Viandes du Breton pour l'année 2016. Les documents suivants sont accessibles :

1. Rapport d'incident environnemental daté du 15 mars 2016, 1 page;
2. Compte rendu d'appel Urgence-Environnement daté du 1 août 2016, 2 pages;
3. Compte rendu et suivi de conversation daté du 1 août 2016, 2 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M. François Gravel, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse francois.gravel@mddelcc.gouv.qc.ca, en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (5)

7110-0116 - 1207200
301073401

RAPPORT D'INCIDENT ENVIRONNEMENTAL

Date de l'incident : 2016-03-15		Heure : 9 :30		
Milieu affecté : Sol		Type : Déversement d'huile hydraulique		
Endroit : Cour à bois, traverse de chemin de fer vers stationnement des employés				
Produit : Huile hydraulique de transmission				
Quantité déversée : 15 litres				
Conditions atmosphériques : Nuageux, averse intermittente				
Description et causes probables de l'incident : Rupture de la conduite de la transmission du tracteur de déneigement d'Excavation GB				
Mesures prises pour corriger l'incident : Utilisé absorbant pour absorber l'huile. Absorbant récolté dans un bac pour matériel souillé à l'huile.				
Mesures correctives à apporter pour éviter un autre événement :				
Autres informations:				
Instance gouvernementale contactée :				
Gouvernement	Contact	Rejoint le :	Courriel	Téléphone
MDDELCC	Sylvain Leclerc	2016-03-15 10 :50	sylvain.leclerc@mddep. gouv.qc.ca	866-694-5454
EC				
Rapport complété par : 53-54			Fonction : Ingénieur Environnement, Service clients et Plaintes	
Signature :			Date : 2016-03-15	

Intervention SAGO (UE) : 301054563

C.R. COG : 01-20160801-2097

ALERTE Ligne UE ou Ligne COG

Date de l'appel au COG : 2016-08-01 Heure réception appel : 11h50 Reçu par : Jean-Philippe Morin

Date événement : 2016-08-01 Heure événement : 12h00 Remarque(s) :

LOCALISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Nom de la ville : Rivière-du-Loup Adresse de l'événement : 1 avenue Premier Précisions sur la localisation (point de repère) :

N° de la ville : 12072

Premier

Milieu touché

Présence de cours d'eau à proximité :

1 : Air 2 : ----- 3 : ----- 4 : -----

non oui Nom(s) :

Précisions milieu touché :

TYPE D'ÉVÉNEMENT

Type d'événement : Fuite ou rejet de gaz Autre :

Situation maîtrisée : Oui Non (risque d'aggravation) Précisions :

Description sommaire de l'événement : La compagnie PremierTech fait un changement de réservoir plus gros. Il y aura une rejet de gaz contrôlé pour enlevé le petit réservoir. L'environnement est contrôlé. Le rejet commencera à 12h00 et prendra environ 30 minutes.

Intervenants sur place ou appelés (pompiers, policiers, récupérateurs, signaleurs, Ministère, etc.) :

PRODUIT(S) EN CAUSE

Produit (s) en cause : Gaz Détail : Azote liquide Qté déversée : 1850m³ Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause : ----- Détail : Qté déversée : Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause : ----- Détail : Qté déversée : Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause (autres) : Qté déversée : Qté réservoir (si connu) :

Remarques (produit(s) en cause et quantité(s)) :

COORDONNÉES

Nom interlocuteur (signalement) 53-54 Fonction : superviseur de la maintenance N° de téléphone 53-54

Organisme : 23-24

Nom personne à rappeler : Fonction : N° de téléphone : - #
ou IDEM à précédent

Organisme : Adresse : 23-24 N° de téléphone : - #

Nom (personne ou cie) du responsable présumé de l'urgence (si différent) : Adresse : N° de téléphone : - #

SIGNALEMENT TRANSFÉRÉ EN : Immédiat ou Différé

N° de région : DR-01 Bas-St-Laurent Heure d'alerte à l'intervenant de garde UE : 11h54

Nom de l'intervenant de garde UE : Martin Guay Heure du retour d'appel :

Commentaires : appel sur cellulaire

Traitement du cas par le COG terminé à (heure) : 12h06

Signature COG : DATE : 2016-08-01

SECTION À L'USAGE D'UE SEULEMENT

Intervention : dossier transféré au CCEQ, secteur -----

Signalement Téléphonique Terrain dossier transféré autre secteur :

Commentaires : 7110-01-01-1207200

On m'avise qu'il y aura rejet contrôlé d'azote dans l'air pour procéder au remplacement d'un réservoir. Le rejet sera de 12h à 12h30. ce gaz n'est pas considéré comme une matière dangereuse. J'ai demandé au responsable de

23-24 d'aviser le service d'incendie de Rivière-du-Loup.

Signature intervenant UE :



DATE : 2016-08-01

Commentaires :

Signature du coordonnateur :

DATE :

COMPTE RENDU ET SUIVI DE CONVERSATION

7110-01-16-1207200
401377405

Numéro de gestion documentaire/no de document

DATE DE LA CONVERSATION

1er août 2016 11:58
Année – Mois - Jour Heure

OBJET DE LA CONVERSATION

- Plainte
- Assistance technique
- Décision ou entente sur un dossier en traitement
- Autres demandes d'information

TYPE DE CONVERSATION :

- Téléphonique
- Entrevue

IDENTIFICATION DU CLIENT

Interlocuteur(trice) : 53-54
Fonction : Superviseur de la maintenance
Représentant(e) : 23-24
No de téléphone: 53-54 No de télécopieur :

Contact téléphonique avec 53-54

Le rejet sera réalisé sur le terrain de Premier tech. Le secteur a été contrôlé. L'azote sera envoyé dans les airs à l'aide d'une conduite. Il y a risque de produire un nuage blanc compte-tenu que l'azote est à -180° C. J'ai demandé à 53-54 s'ils avaient avisé le service incendie de RDL. Ils ne l'ont pas fait ils vont le faire. Le rejet devrait durer 30 minutes.

Rédigé par : Martin Guay

le 1 août 2016


Signature



© 2016 Google
Image © 2016 DigitalGlobe

Google earth

Google earth

pieds
km

